

Nufarm

DESORMONE

Herbicide Liquide

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Herbicide pour supprimer les broussailles et les mauvaises herbes sur les terres non en culture.

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT POISON

NO. D'HOMOLOGATION 15027
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE :

Dichlorprop, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 350 g/L
2,4-D, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 330 g e.a. /L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Nufarm Agriculture Inc. 5507, First St. S.E., Calgary, AB T2H 1H9
1-800-868-5444

(4 – 450) Litres

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif s'il est avalé.

Éviter tout contact avec les vêtements, la peau ou les yeux et ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard. Pendant l'arrosage ou le mélange, porter des vêtements de protection, y compris une protection des yeux. Ne pas contaminer de masse d'eau: la contamination d'eau peut tuer les poissons. Ne pas toucher à la végétation désirée. Être prudent pendant l'application afin de réduire les risques d'entraînement endommageant les plantes sensibles environnantes. Ne pas pulvériser en cas de vent.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée.

Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet

vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.

Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

Lessivage

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer sur des terrains à pente modérée ou forte sur un sol compacté ou sur l'argile.

Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

Pour prévenir le ruissellement, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue.

Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

Manutention du concentré (mélange et chargement): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et chaussures un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes de sécurité). Rincer les gants avant de les enlever.

Lorsqu'on verse le produit à partir du contenant, il faut porter une combinaison.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparations ou du nettoyage du matériel): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

S'ils prévoient utiliser plus de 800 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide par jour, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tous les vêtements ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel protecteurs personnels. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel protecteur personnel séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

SYSTÈME DE TRANSFERT MÉCANIQUE : Pour les contenants de plus de 20L : Utiliser un système de transfert qui évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir employé pour la pulvérisation.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Aucun antidote particulier. Ce produit peut causer une irritation peu sévère des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner les symptômes suivants : toux, étourdissements ou perte momentanée de la coordination musculaire. Parmi les autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire et des nausées. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prozar, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans des contenants bien fermés et éviter tout contact avec des aliments pour les animaux, des engrais, des plantes, des graines, des denrées alimentaires, des insecticides et des fongicides. Peut-être entreposer à toute température. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DÉCONTAMINATION :

Porter des vêtements de protection, un appareil de protection respiratoire homologué et des gants imperméables avant de manipuler des déversements ou des produits endommagés. En cas de déversement, empêcher le produit de se répandre. Empêcher l'entrée dans les fossés et les voies d'eau. Couvrir le déversement à l'aide d'une poudre à balayer et placer le matériel contaminé dans un contenant à déchets approuvé. Placer le contenant endommagé dans un contenant à déchets et l'identifier.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Nufarm

DESORMONE

Herbicide Liquide

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Herbicide pour supprimer les broussailles et les mauvaises herbes sur les terres non en culture.

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT POISON

NO. D'HOMOLOGATION 15027
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE :

Dichlorprop, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 350 g/L
2,4-D, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 330 g e.a. /L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Nufarm Agriculture Inc. 5507, First St. S.E., Calgary, AB T2H 1H9
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif s'il est avalé.

Éviter tout contact avec les vêtements, la peau ou les yeux et ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard. Pendant l'arrosage ou le mélange, porter des vêtements de protection, y compris une protection des yeux. Ne pas contaminer de masse d'eau: la contamination d'eau peut tuer les poissons. Ne pas toucher à la végétation désirée. Être prudent pendant l'application afin de réduire les risques d'entraînement endommageant les plantes sensibles environnantes. Ne pas pulvériser en cas de vent.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures. Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

Lessivage

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit des précipitations abondantes.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

Pour prévenir le ruissellement, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue.

Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

Manutention du concentré (mélange et chargement): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes de sécurité). Rincer les gants avant de les enlever.

Lorsqu'on verse le produit à partir du contenant, il faut porter une combinaison.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparations ou du nettoyage du matériel): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

S'ils prévoient utiliser plus de 800 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide par jour, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tous les vêtements ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel protecteurs personnels. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel protecteur personnel séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

SYSTÈME DE TRANSFERT MÉCANIQUE : Pour les contenants de plus de 20L : Utiliser un système de transfert qui évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir employé pour la pulvérisation.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Aucun antidote particulier. Ce produit peut causer une irritation peu sévère des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner les symptômes suivants : toux, étourdissements ou perte momentanée de la coordination musculaire. Parmi les autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire et des nausées. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrex, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans des contenants bien fermés et éviter tout contact avec des aliments pour les animaux, des engrais, des plantes, des graines, des denrées alimentaires, des insecticides et des fongicides. Peut-être entreposer à toute température. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DÉCONTAMINATION :

Porter des vêtements de protection, un appareil de protection respiratoire homologué et des gants imperméables avant de manipuler des déversements ou des produits endommagés. En cas de déversement, empêcher le produit de se répandre. Empêcher l'entrée dans les fossés et les voies d'eau. Couvrir le déversement à l'aide d'une poudre à balayer et placer le matériel contaminé dans un contenant à déchets approuvé. Placer le contenant endommagé dans un contenant à déchets et l'identifier.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide DÉSORMONE est un produit composé concentré de 2,4-D et de dichlorprop à titre d'ester à faible volatilité.

L'herbicide DÉSORMONE est spécialement conçu pour les services publics et autres usages industriels pour supprimer les plantes ligneuses.

L'herbicide DÉSORMONE se mélange à l'huile et au kérosène et émulsionne dans l'eau.

L'herbicide DÉSORMONE supprime de nombreuses mauvaises herbes vivaces nuisibles sur des terres non cultivées le long des autoroutes et des talus de fossé.

L'herbicide DÉSORMONE n'est pas recommandé pour la suppression sélective de mauvaises herbes sur les terres cultivées.

L'herbicide DÉSORMONE est efficace pour la suppression des éléments suivants :

Aulne	Spirée tomenteuse	Pin d'Écosse
Tremble	Aubépine	Érable argenté
Tilleul d'Amérique	Noisetier	Érable à sucre
Balsamier	Caryer	Sumac
Bouleau	Chèvrefeuille	Mélèze laricin
Bleuet	Érable du Manitoba	Cyprès faux-thuya
Symphoricarpe	Herbe à puces	Doucin
Chêne à gros fruits	Peuplier	Merisier
Baie de sureau	Framboisier	Prunier d'Amérique
Orme	Pin rouge	Ronce du Mort Ida
Genévrier commun	Rose (repousse)	Saule

Pour réduire les risques d'entraînement potentiels sur des terres non en culture, LO-DRIFT peut être ajouté. Suivre toutes les directives de l'étiquette LO-DRIFT pour obtenir la séquence de mélange correcte.

MODE D'EMPLOI :

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

NE PAS ou ne permettez pas l'entrée d'ouvrier dans des secteurs traités pendant l'délai de sécurité de 12 heures.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

Pulvérisation par voie aérienne : NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de diamètre inférieur à celui des gouttelettes de taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

MÉTHODE DU FEUILLAGE

Il s'agit d'une méthode standard pour la pulvérisation à haut volume le long des vaines clôtures, des autoroutes et des emprises routières. L'utiliser comme une première pulvérisation sur des broussailles épaisses composées d'espèces variées. Appliquer la bouillie aux feuillages et aux tiges de toute plante à partir du printemps pendant lequel le feuillage est en pleine croissance jusqu'à ce que les plantes deviennent dormantes. Pour une suppression efficace, toute feuille, toute tige et tout bourgeon doit être arrosé(e) à

fond jusqu'au niveau du sol. Une certaine repousse est prévue sur les espèces résistantes comme le frêne, le chêne et l'érable.

Ajouter de 7 à 10 litres de l'herbicide DÉSORMONE à 1000 litres d'eau. Appliquer 750-1350 L par hectare du mélange pulvérisation. Mélanger à fond avant de pulvériser. Appliquer à l'aide d'un appareil mécanique. Pour supprimer le mélange des espèces à feuilles caduques et des conifères comme l'aulne le tremble, le cerisier, le peuplier balsamifère, le tilleul d'Amérique, le bouleau, l'orme, le chêne à gros fruits, l'épinette, le pin, le balsamier, le mélèze laricin et le cyprès faux-thuya, appliquer un mélange de 7,0 litres de l'herbicide DÉSORMONE et 6,25 litres de DYCLEER[®] (480 g/L) par 1000 litres d'eau si les feuilles d'espèces à feuilles caduques sont développées. Couvrir tous les feuillages et les tiges jusqu'au point d'écoulement. Les broussailles et les arbres de plus de trois (3) mètres doivent être coupés près du sol et pulvérisés si la repousse est de plus de 0,6 mètre de hauteur.

Ne pas appliquer plus de deux traitements par année.

Lorsqu'on utilise équipement manuel, NE PAS exposé au maximum de 15 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne (sans respirateur) ou 24 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne (avec respirateur)

TRAITEMENT ARBORICIDE CORTICAL

Mouiller le bas de l'arbre/arbuste jusqu'à ce que la bouillie de pulvérisation trempe tous les côtés et collecte autour du collet au niveau du sol. La bouillie de pulvérisation peut être appliquée en toute saison. Appliquer l'herbicide DÉSORMONE à l'aide du traitement arboricide cortical sur des broussailles éparses et comme "seconde pulvérisation" sur les espèces résistant à une première pulvérisation de feuillage. Mélanger de 20 à 27 litres de l'herbicide DÉSORMONE à 1000 litres d'huile. Appliquer avec un pulvérisateur à dos à bas volume ou avec un appareil mécanique. La concentration dépend des espèces présentes, du volume de bouillie de pulvérisation utilisé et de la saison.

Lorsqu'on utilise équipement manuel, NE PAS exposé au maximum de 8.2 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne

TRAITEMENT DE LA BASE MODIFIÉ

Mouiller la base des plantes, ensuite arroser les tiges et les feuilles restantes jusqu'à l'écoulement en pulvérisant 4/5 des plantes du bas vers le haut. Traiter les broussailles si leur feuillage est en pleine croissance. Le traitement peut être utilisé où des espèces susceptibles ont été supprimées par des pulvérisations antérieures et où des espèces résistantes, comme l'érable, le chêne et le frêne subsistent. Le mouillage de la base de la plante et l'arrosage de toutes les tiges jusqu'à l'écoulement sont nécessaires pour une suppression complète. Pulvérisation de la saison hâtive : Ajouter de 7 à 10 litres de l'herbicide DÉSORMONE à 100 litres d'huile diesel et mélanger à fond. Ajouter le mélange à 890 litres d'eau.

Pendant la saison sèche, ou à la fin de la saison de pulvérisation: ajouter 10 litres de l'herbicide DÉSORMONE à 180 litres d'huile diesel et mélanger à fond. Ajouter le mélange à 810 litres d'eau. Bien remuer avant de pulvériser, surtout dans le cas où le matériel repose pendant plus d'une heure après le mélange.

Lorsqu'on utilise équipement manuel, NE PAS exposé au maximum de 8.2 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne

TRAITEMENT DU COUPAGE À LA SURFACE

Souche

Le traitement peut être utilisé pendant toute l'année mais il est plus efficace s'il est effectué dès l'abattage des arbres. Pulvériser la souche entière, surtout l'écorce et les racines exposées. Un bon arrosage est nécessaire pour une suppression complète. Utiliser ce traitement après un déboisement original ou majeur. Il s'agit de la première étape du programme de lutte chimique de broussailles le long des autoroutes et des emprises routières nouvellement dépouillées. La pulvérisation est très efficace et économique dans le cas de souches mesurant de 8 à 10 cm et plus. Mélanger 27 litres de l'herbicide DÉSORMONE à 1000 litres d'huile. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à dos à faible volume en utilisant une buse à jet conique solide à orifice moyen.

Lorsqu'on utilise équipement manuel, NE PAS exposé au maximum de 8.2 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne

Traitement par encoche

Faire une encoche disjointe en se servant d'une hache pour couper les entailles chevauchées autour du tronc tout près de sa base. Couper dans l'écorce mais ne pas enlever de copeaux. Le traitement est recommandé dans le cas d'arbres indésirables de 13 à 15 cm de diamètre et plus. Traiter les encoches fraîchement coupées à tout moment de l'année.

Mélanger 27 litres de l'herbicide DÉSORMONE dans 1000 litres d'huile. Verser une quantité maximale de mélange dans l'encoche sans toutefois gaspiller le produit chimique.

Lorsqu'on utilise équipement manuel, NE PAS exposé au maximum de 8.2 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne

TRAITEMENT PAR ÉPANDAGE AÉRIEN

Pour la suppression du tremble, du peuplier et du bouleau blanc, mélanger 7,2 litres de l'herbicide DÉSORMONE à 5,2 litres de DYCLEER[®]. Le mélange en cuve peut être pulvérisé dans l'atmosphère dans au moins 85 litres d'eau par hectare. Ne pas utiliser de pression à la lance de plus de 300 kPa. Ne pas pulvériser si les vecteurs vent sont au-delà de 8 km/heure. Éviter l'entraînement sur la végétation voulue. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN(e.g. emprises utilité, emprises routières, et terrain vague):

- Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et le pesticides doivent être présentes.
- Éviter l'application directe sur toute masse d'eau. Ne pas contaminer l'eau par l'entraînement, en nettoyant l'équipement ou en éliminant les rebuts.
- Utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha.
- Utiliser une pression du bang de 235 kPa ou moins. Éviter de placer les buses où la bouillie de pulvérisation entre dans les tourbillons de bouts d'aile.
- Ne pas appliquer le produit directement sur une culture désirable, sur des plantes à feuilles larges ou sur des espèces non ciblées. Éviter d'y pulvériser le brouillard.
- Des pulvérisations moins fines sont moins susceptibles d'entraînement. Ainsi, n'utiliser que des buses ou une configuration de buse qui minimisent la production de gouttes fines de pulvérisation. Ne pas placer les buses dans le courant aérien et ne pas augmenter le volume de la bouillie en augmentant le pression de la buse. Lors de la pulvérisation, éviter l'association de la pression et du type de buse qui entraînera de fines particules (brouillard) qui sont susceptibles de se déplacer. Un épaississant de pulvérisation ou retardateur d'entraînement peut être utilisé avec le produit pour aider à réduire le brouillard.
- Ne pas utiliser de signaleur humain.
- Éviter l'entraînement par le vent : n'appliquer qu'aux endroits où il a très peu ou aucun entraînement de pulvérisation. De petites quantités de pulvérisation qui ne sont peut-être pas visibles, peuvent sérieusement nuire à des plantes et endommager des milieux sensibles non ciblés. Une méthode doit être employée pour détecter le mouvement de l'air, les lapses, les inversions de température (air stable) comme l'usage de ballons ou d'une colonne de fumée au site de pulvérisation ou près de ce dernier, ou d'un fumigène sur l'équipement de pulvérisation. Si la fumée se développe en couches ou indique un entraînement de pulvérisation potentiel, ne pas pulvériser.
- Zones tampons : Des zones tampons appropriées doivent être établies entre les zones de traitement et les systèmes aquatiques et les zones de traitement et l'habitat de la faune important.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'OPÉRATEUR :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

RESTRICTION RELATIVE AU PÂTURAGE :

Les zones traitées ne peuvent être pâturées ni coupées pour le foin.

SUPPRESSION GÉNÉRAL DES HERBES DICOTYLÉDONES :

Pour supprimer la plupart des mauvaises herbes vivaces herbacées et bisannuelles, appliquer de 3,5 à 5 litres de l'herbicide DÉSORMONE dans 200 à 500 litres d'eau par hectare. Appliquer au début de l'été pour supprimer les espèces suivantes :

Ne pas appliquer plus d deux traitements par an.

Lorsqu'on utilise équipement manuel, NE PAS exposé au maximum de 8.2 L de Nufarm Desormone Herbicide Liquide/par jour/par personne

Luzerne	Rumex crépu	Asclépiade commune (défanage)
Chardon vulgaire	Pissenlit	Grande molène
Bardane	Herbe à puce	Plantain
Renoncule hyperboréale	Verge d'or	Laiteron des champs
Chardon des champs	Salsifis majeur	Mélilot
Chicorée	Épervière	Tanaisie vulgaire
Potentille ansérine	Prêle	Cardère
Linaire (répression partielle)	Vesce à feuilles étroites	Carotte sauvage
Barbarée vulgaire		

La plupart des mauvaises herbes annuelles y compris l'herbe à poux

Pour préparer une pulvérisation : Ajouter au réservoir de solution à pulvériser une moitié de la quantité d'eau ou d'huile requise. Ensuite, ajouter le produit avec agitation et le reste d'eau ou d'huile avec une agitation continue.

NOTE : Si le matériel est utilisé dans un mélange d'huile, ne pas laisser l'eau y pénétrer ni s'imprégner dans le mélange fini.

NOTE : Le matériel forme une émulsion dans l'eau - non une solution, ce qui entraîne une séparation au repos. Assurer une agitation pour empêcher une telle séparation, et une bouillie de pulvérisation uniforme.

ZONES TAMPONS DESTINÉES À PROTÉGER LES HABITATS TERRESTRES ET AQUATIQUES SENSIBLES

Aucune zone tampon n'est requise lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Pour les applications sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Toutefois, il faut avoir recours aux meilleures stratégies d'application qui soient en termes de réduction de la dérive hors site, ce qui suppose notamment la prise en considération des conditions météorologiques (p. ex. la direction du vent, la faible vitesse du vent) et du matériel de pulvérisation utilisé (p. ex. gouttelettes de taille grossière, hauteur minimale au-dessus du couvert végétal). Les personnes qui appliquent le produit doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans les tableaux ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval de l'habitat terrestre sensible (tel que prairie, forêt, brise-vent, terre à bois, haie, zone riveraine et zone arbustive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bournier, étang, fondrière des Prairies, ruisseau, marais, cour d'eau, réservoir et milieu humide) ainsi que de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Les plans d'eau saisonniers doivent être protégés par une zone tampon s'ils contiennent de l'eau lors du traitement.

Les plans d'eau qui se ne remplissent pas chaque année n'ont pas à être protégés par une zone tampon.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
	Terres non agricoles (y compris les emprises** et l'utilisation à des fins de débroussaillage)	1	1	1	1	2

Terres non agricoles (y compris les emprises**)	6,8 L/ha	Voilure fixe	70	0	1	0	150**
		Voilure tournante	35	0	1	0	80**
	13,6† L/ha	Voilure fixe	125	1	15	1	225**
		Voilure tournante	50	1	5	1	100**

* Dans le cas du pulvérisateur agricole, on peut réduire la zone tampon en utilisant des écrans protecteurs. Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran qui s'étend sur toute sa longueur et jusqu'au couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 70 %. Lorsqu'on utilise une rampe dont les buses sont munies d'écrans coniques fixés à moins de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 30 %.

** Pour l'application sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

† Ne pas dépasser le taux indiqué pour chaque culture identifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

DYCLEER[®] est une marque de commerce de Syngenta Crop Protection Canada Inc.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))